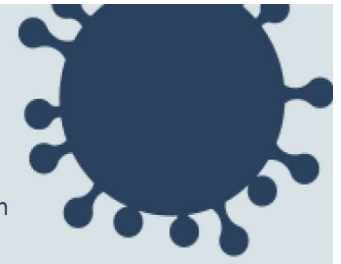


COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



INFOLETTRE N° 15 - 24 MARS 2020 - 13 h 00

État de situation

Cas confirmés

Canada : 1 646 (23 mars, 18 h)
Québec : 1 013 (24 mars, 13 h)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 2

Décès

Canada : 20 (22 mars, 9 h)
Québec : 4 (22 mars, 13 h)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 0

Retour en classe prévu

1er mai

Centres commerciaux, salles à manger des restaurants, Salons de coiffure et d'esthétique

Fermeture jusqu'au : 1er mai

Table des matières

Précision État de situation	1
Approvisionnement Orientations ministérielles	2
Fermeture Services et activités prioritaires	2
Procédures Simulation sur les unités	2
Catégories 1 et 2 Octroi du temps supplémentaire	3
Arrêté ministériel Disponibilité régulière	3
Où s'informer?	4

Précision | État de situation

L'augmentation importante des cas confirmés s'explique par le fait que, depuis le 22 mars 2020, les cas testés positifs par les laboratoires des centres hospitaliers sont maintenant considérés confirmés. Ils n'ont plus besoin d'une validation par le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ).

Un état de situation pour les régions du Québec est mise à jour quotidiennement ici :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/>

Approvisionnement | Orientations ministérielles

Dans ses orientations stratégiques pour contrer la pandémie COVID-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) prévoit une stratégie d'approvisionnement des médicaments, des équipements et des fournitures requis. Ces nouvelles orientations ont été déposées ici :

https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/system/files/communiques/20-ms-00496-51_pj1_strategie_dapprovisionnement_2020-03-23.pdf

Fermeture | Services et activités prioritaires

Le gouvernement du Québec ordonne la fermeture, à compter du mercredi 25 mars à 00:01 et jusqu'au 13 avril 2020, de l'ensemble des commerces et services non essentiels. Vous pouvez accéder à la liste des services et activités prioritaires ici :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>

Catégories 1 et 2 | Octroi du temps supplémentaire

Dans l'objectif de vous permettre de planifier votre temps supplémentaire d'avance, diminuer le nombre d'appels effectués pour l'octroi des quarts et pour faciliter son attribution, le processus d'octroi du temps supplémentaire mis à l'essai en décembre pour la catégorie 1 entrera en vigueur à compter de ce jour. Exceptionnellement cette semaine, les personnes salariées doivent s'inscrire au plus tard à midi, ce jeudi, 26 mars.

Ce même processus est mis en essai pour la catégorie 2. Pour cette catégorie l'expression de la dispo sera faite à partir du lundi 30 mars.

Une note de service décrivant le processus, un pas à pas ainsi qu'une foire aux questions pour vous orienter ont été déposés dans la catégorie [Octroi du temps supplémentaire](#) de la section [Documentation](#) de la page intranet COVID-19 :

<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupe/coronavirus-covid-19>

Arrêté ministériel | Disponibilité régulière

Vous êtes invités à modifier votre disponibilité régulière à la hausse pour la période de pandémie, et ce, au plus tard le 25 mars 2020. Cette modification n'affectera pas votre disponibilité régulière pour la période estivale, tel que le prévoit vos conventions collectives.

Le 21 mars 2020 entrain en vigueur l'arrêté ministériel 2020-007 modifiant l'application de certaines conditions de travail prévues aux conventions collectives.

Cet arrêté stipule, entre autres, qu'avant d'appliquer une mesure, l'employeur consulte les syndicats locaux afin d'échanger à propos des moyens pour assurer la mise en œuvre des mesures. C'est ce que nous tentons de faire en étant en étroite collaboration avec vos représentants.

À ce moment, nous sommes à terminer la priorisation de nos besoins et à mettre les mesures nécessaires nous permettant d'y répondre. Plusieurs solutions pourraient être envisagées :

- utilisation maximale de la disponibilité exprimée volontairement;
- réaffectation des personnes salariées dont le service est fermé à la suite du plan de mitigation;
- utilisation maximale des personnes nouvellement embauchées.

Comme vous pouvez le constater, nous tentons avec vos représentants syndicaux d'utiliser au maximum votre disponibilité afin de répondre aux besoins de manière la plus volontaire possible. À cet effet, l'arrêté ministériel nous donne la possibilité suivante:

La personne salariée à temps partiel est réputée avoir donnée une disponibilité hebdomadaire équivalente au nombre d'heures d'une personne salariée à temps complet dans le titre d'emploi où elle accomplit la plus grande partie de ses tâches.

Les critères de disponibilité seront revus selon une procédure rédigée en consultation avec les syndicats.

Où s'informer?

- **La foire aux questions**

La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec le COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.

TRUC : Pour rechercher rapidement un mot-clé dans le document, utilisez la **fonction CTRL + F**

- **Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**

Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>

- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :

<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupes/coronavirus-covid-19>

<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié au COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

*** Tous les outils sont également déposés sur le Portail des gestionnaires.**